



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE N°1 DU 20/01/2025 EN VISIOCONFÉRENCE

Présents :

- Mesdames Sophie Santi- Martella, Clara Baron, Florence Fouret, Florence Jenty, Colette Daudier,
- Messieurs Sebastien Quimbre, Daniel Costes, Patrick Mestadier, Michel Mercier et Roland Frey, Jacques Daudier

Début de réunion : 20 h

Ouverture de la réunion par la Présidente , Mme Santi qui souhaite la bienvenue aux participants.

La Secrétaire, Mme Fouret, demande à ce que la réunion soit enregistrée de façon à ne rien oublier pour le compte rendu. Validation par tous les participants qu'elle remercie.

La Présidente expose l'ordre du jour et rajoute à la demande de Mme Daudier et Messieurs Daudier , Frey et Mercier une commission qui s'appellerait : Commission des finances

A la suite à l'élection du nouveau comité et du nouveau bureau, nous nous réunissons ce soir, pour désigner les nouvelles commissions de travail du CAT et leurs responsables selon la liste établie à l'ordre du jour.

Il est décidé à l'unanimité de voter à main levée les noms de commissions et leurs responsables.

1 – Commission élevage /santé/bien être : Mme Florence Jenty se présente

✓ Résultat : Pour : 7
Blanc : 4

2 – Commission expositions / événementiel : Mme Florence Jenty se présente

✓ Résultat : Pour : 7
2 Blanc : 2
2 Abstention : 2

3- Commission réglementation /relations institutionnelles/ litiges : M. Patrick Mestadier se présente

✓ Résultat : Pour : 7
Contres : 4

4 – Commission utilisation : M. Daniel Costes se présente

✓ Résultat : Pour : 7
Blancs : 2
Abstentions : 2

5 – Commission des délégués et délégations : M. Sébastien Quimbre se présente

✓ Résultat : Pour : 8
Blancs : 2
Abstention : 1

6- Commission communication : Mme Clara Baron se présente

✓ Résultat : Pour : 8
Blanc : 1
Abstention : 1

7 – Commission bureautique et gestion des données : M. Daniel Costes se présente

Lors du vote de cette commission intervention de M. Daudier :

« Si je peux me permettre quand on veut faire des progrès de conciliation et faire avancer les choses, il aurait été judicieux de donner quelques commissions à des gens qui n'étaient pas de votre côté. Cela se pratique couramment. A priori, vous avez décidé de prendre tout, c'est votre choix, je le respecte, je pense que c'est une erreur, c'est tout ce que je dis Mme Santi à vous en tant que Présidente »

La Présidente le remercie de son intervention.

M. Daudier exprime qu'il aurait bien pris cette commission mais reconnaît qu'il ne sera pas possible de travailler avec M. Costes pour mésentente ;

On passe au vote

✓ Résultat : Pour : 7

Contre : 3

Abstention : 1

M. Daudier intervient pour signaler qu'il faut au moins connaître et savoir ce qu'il y a comme données et qu'il faut être compétent.

La Présidente le rassure sur le fait que la personne s'en occupera bien.

La Présidente rappelle qu'on vote à la fois sur la création de la commission et le responsable.

Elle évoque donc la dernière commission : la commission des finances.

M. Daudier intervient en précisant « c'est nous qui l'avons demandé alors on va argumenter, si vous voulez »

La Présidente précise que n'ayant pas eu d'argumentation sur les autres commissions il n'avait pas lieu de le faire pour celle-là.

Le terme commission étant déjà parlant.

La Présidente propose le vote pour la création de cette commission.

✓ Résultat : Contre : 6

Pour : 4

Blanc : 1

M. Daudier exprime son regret car estime que cela aurait été très utile à la trésorière, en précisant qu'on se suicide.

La Présidente précise :

- 1° : que les commissions sont créées et que les responsables vont se mettre au travail,
- 2° : que la trésorière s'est déjà mise au travail
- 3 ° : que pour le fonctionnement du club, nous avons des demandes à faire aux 4 membres du comité déjà présents,

Il leur ait demandé de transmettre tous les dossiers aux responsables des diverses commissions.

La Présidente évoque la demande de Maître Bro (qui demande pour la déclaration auprès de la préfecture de vérifier nos adresses postales et de compléter notre statut professionnel)

Après la vérification des coordonnées, la Présidente informe avoir récupéré toutes les adresses mail du club avec création de nouvelles adresses pour ceux qui n'en ont pas. Souhaite que la prochaine réunion se fasse par le biais des adresses teckelclubfrance car cela permettra de débloquent des fonctionnalités dont nous ne disposerons pas autrement.

La Présidente informe aussi le comité :

- que Maître Bro lui a déjà fait le retour du PV de l'AG élective ; que celle-ci voulait faire la déclaration sur le site mais aurait un souci d'accès sur le site et un manque d'information, mais à présente cela va être vite solutionné.
- qu'elle se rendra à la réunion de la WUT début février
- qu'elle va transmettre aux responsables de commission les questionnaires et courriers reçus de la WUT et notamment à la commission relation « internationale »
- qu'une 1ere newsletter va être produite pour annoncer à tous les adhérents les résultats des élections car beaucoup ne sont pas au courant, présenter la composition du bureau et les responsables des commissions. Un rappel à l'adhésion y sera inclus.

Une 2ème newsletter suivra avec le calendrier de travail et la feuille d'engagement

Une 3ème newsletter plus axée sur le calendrier des expositions RE, spéciale, NE (celui-ci étant encore à peaufiner)

La Présidente laisse la parole

M. Daudier prend la parole car ils ont reçu beaucoup de demande de cotation (sur mail perso, mail « eu » et souhaite savoir à qui il doit les remettre. (Car n'ayant pas eu la possibilité d'avoir accès depuis le mois de juillet suite au blocage de la scc)

La Présidente lui suggère de tout envoyer sur cotation@teckelclubfrance.com qui va être de nouveau fonctionnel.

M. Costes prend la parole concernant l'avancement de son travail sur les adresses mail personnelles @teckelclubfrance.com et les génériques des commissions.

Création d'une liste de diffusion appelée « comité » permettra d'écrire à l'ensemble des Administrateurs sur leur adresse personnelle du CAT.

M. Daudier prend à nouveau la parole pour avertir de bien vérifier que des tierces personnes ne puissent bloquer certains messages comme cela s'est produit dans le passé.

Prise de parole de Mme Baron :

- questionnement sur les cotisations des membres via « helloasso », s'interroge sur qui possède les codes d'accès. La présidente indique que la cotisation due pour bénéficier d'HELLOASSO n'a pas été renouvelée ; Il faut donc ré adhérer pour en bénéficier.

M. Daudier complète en précisant qu'il ne fonctionnait plus d'où son retrait du site. IL informe la trésorière qu'elle va recevoir de leur trésorier, M. Baverel un certain nombre de factures non payées, Mme Baron précise qu'elle a déjà contacté IM. Baverel et qu'il a évoqué que 3 factures à régler.

M. Daudier informe qu'il y a des factures d'hébergement non payées, entre autres.

Il indique que l'hébergement du site a été payé, indique qu'avant cela se payer par carte personnelle. Mme Daudier et lui-même ont pris l'initiative de mettre en place le prélèvement automatique pour le règlement du site internet du club.

M. Daudier attire notre attention sur le fait que l'hébergement du site est à saturation avec un risque de blocage. Il préconise donc soit une augmentation de la capacité d'hébergement soit on le laisse se planter. Il précise qu'il alerte depuis plusieurs mois sans retour.

La Présidente dit avoir pris connaissance des comptes rendus précédents et n'avoir vu nulle part l'autorisation de prélèvement. M. Daudier reconnaît que le bureau a pris l'option directement,

La Présidente lui demande de préciser quand cela a été mis en route, ne s'en souvient, répond « ne voit pas ce que ça change au problème et vous pouvez me faire un procès là-dessus si vous voulez » en rigolant

Autre question

M. Mercier souhaite que lors de prochaine réunion on évoque les problèmes de nomination des juges que ce soit beauté et travail.

En 2024, 2 juges éleveurs de teckels qui ont fait tout leur parcours avec des juges formateurs du teckel club et qui devaient passer leur examen final lors de la NE et qui ont reçu une fin de non-recevoir ce jour-là, ce qui est dommage.

M. Mercier précise que si ces personnes seraient passées en commission en fin d'année, nous aurions pu avoir 2 juges non multi race en 2025.

Ces personnes sont toujours en attente.

La Présidente lui propose de se rapprocher de la commission élevage et de Mme Jenty.

M. Mercier propose de donner les coordonnées à Mme Jenty de ces 2 juges, à savoir qu'il leur manque l'examen final correspondant à un QCM.

La Présidente propose que ce sujet soit abordé lors de la prochaine réunion ainsi que toutes les demandes de candidature juge. Elle va aussi se renseigner sur les dates de commission de juge à la SCC.

La Présidente revient sur la newsletter et demande s'il faut faire valider en comité ou entre nous. Il est convenu qu'une relecture est intéressante et évite des coquilles.

Après avoir fait le tour des sujets évoqués, la Présidente propose une autre réunion lundi 27/01/2025 à 20 h et laisse la parole aux autres membres du comité.

□ Prise de parole de Mme Jenty :

- Elle explique que pour le calendrier des spéciales et régionales, la date butoir pour le rendre à la SCC est le 30 janvier.
- Elle informe qu'un mail a été envoyé aux délégués pour connaître leurs souhaits avec une réponse sous 48h. si pas de réponse, une décision devra être prise rapidement pour savoir où demander des Spéciales et des Régionales selon nos souhaits.

M. Mercier rappelle qu'il avait envoyé un mail tôt pour avoir du temps pour gérer ces organisations mais suite à un autre mail de Mme SCHOEN, pour contrecarrer sa demande, M. Mercier n'a pas relancé. Il confirme avoir eu très peu de retour : 3 ou 4 réponses qui sont visibles dans le calendrier.

Mme Jenty s'engage à faire le point de la situation assez rapidement pour envoyer en temps et en heure.

La Présidente trouve dommage qu'il risque d'avoir 3 Régionales d'Élevage dans la partie sud de France (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Aquitaine) et qu'il serait peut-être bien de motiver des délégués plus en haut de la France pour équilibrer. Mme Daudier explique que cela n'est pas une obligation en Aquitaine.

La Présidente revient sur l'ordre du jour pour la réunion du 27 janvier

- Mise en place des dossiers de chaque commission et leur point,

- Avancement sur les dossiers des juges,
- Avancement sur le dossier WUT et NE.

M. Daudier prend la parole pour évoquer le calendrier de travail dont les épreuves débutent début février, Sophie lui rappelle que cela a été évoqué en début de réunion avec la mise en place de la 2 -ème newsletter.

M. Mercier soulève le problème de l'assurance, dossier en cours. M. Daudier intervient pour informer que Mr Baverel a déjà préparé un dossier complet avec la compagnie d'assurance.

LA Trésorière précise qu'elle a déjà évoqué la situation avec Mr Baverel mais qu'elle a aussi vu avec d'autres assurances

- Le sujet de l'assurance est donc ajouté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.
- Le Sujet sur « hello asso » (pas de logiciel compta) est aussi ajouté , M. Daudier propose de partager les dossiers avec Mme Baron sur les autres sites existants plus pratiques notamment yapla

□ M. Costes prend la parole pour s'engager à se mettre à la disposition de tous, de mettre tout en place au niveau des adresses génériques pour vendredi avec les paramètres nécessaires.

Informe que dès vendredi, les adhérents recevront une Newsletter avec les liens sur le site internet du CAT , site internet SCC pour les carnets de travail, licences (renouvellement et primo demande), le calendrier de travail et la feuille d'engagement aux épreuves .

Un rappel sur les règlements des épreuves sera envoyé aux Délégués par la commission Délégations.

- Choix de l'hébergeur en ligne est rajouté à l'ordre du jour

M. Mercier complète l'info en précisant le côté pratique des logiciels de gestion, (diminue le travail supplémentaire) et notamment sur les relances automatiques des adhésions.

□ Prise de parole de M. Quimbre :

- A travailler sur le dossier TROPHÉE NATIONAL du Sanglier et souhaite le présenter à l'ensemble du comité avec une grille de sélection. Il insiste sur l'importance de le voir maintenant pour le valider pour l'année prochaine.
- Aborde le sujet de l'avenir du terrier artificiel qui lui tient à cœur. La commission utilisation prendra soin d'étudier le sujet.

M.Daudier revient sur l'immense travail des Délégués concernant la gestion informatique des épreuves de travail et l'importance du renfort pour aider à rentrer les données.

M. Quimbre confirme que cela est compliqué pour certains Délégués.

La présidente conçoit qu'il est important de former les Délégués au fichier d'épreuve qui est sous Excel.

Mais que s'il doit y avoir un changement ce sera plus tard car on ne peut pas tout chambouler dans le 1er semestre qui est le plus important en terme du nombre d'épreuves d'utilisation mises en place

M. Costes précise encore qu'il propose un SAV à tous les Délégués, la Présidente précise qu'il peut proposer une réunion en visio, que la plupart des délégués n'utilisent pas toutes les performances de leur drive et ne connaissent pas tout ce qu'ils peuvent faire dessus. Une formation leur facilitera peut-être la tâche.

La Présidente propose à M. et Mme Daudier de trouver une solution car nous n'entendons pas du tout ce que dit Mme Daudier, ils s'engagent à trouver une autre méthode pour la prochaine réunion.

M. Quimbre demande à MM. Frey et Mercier s'il peut les contacter pour discuter des Délégations et du travail : Demande acceptée avec échange de numéro de téléphone

Mr.Costes précise qu'il a mis en place une bibliothèque à la disposition des Délégués pour les aider dans leur organisation de manifestations qu'elles soient beauté ou travail, sur la partie juridique et administrative.

M. Daudier demande à ce que soit fait un rappel aux Délégués que quand ils ont une convocation le jour de la nationale d'élevage, qu'ils fassent un effort pour venir.

La présidente précise que se déplacer que pour faire une réunion, cela n'est pas toujours simple.

M. Quimbre rebondit sur la parution du calendrier mais aussi sur l'importance d'informer les Délégués que l'indemnité kilométrique de la SCC est passée à 0.5 centimes /km applicable dès maintenant.

Il demande un complément d'information sur les tarifs des épreuves et adhésion et la possibilité de revoir les tarifs

Demande pourquoi pas augmenter les cotisations et les tarifs des épreuves.

M. Mercier complète que c'est surtout les tarifs des épreuves à voir car il y a peu d'adhérents qui pratiquent ces épreuves travail et/ou beauté.

M. Mercier suggère de revoir depuis combien de temps les tarifs n'ont pas été augmentés et de réactualiser les prix.

Il explique qu'il y a aussi une rétrocession de la part de la SCC sur des épreuves de travail et suggère que ce soit les délégués qui en bénéficient.

La Présidente propose une réflexion à avoir sur comment soutenir les Délégations qui ont peu de finances ou peu de juges à proximité, ce qui amène à des frais difficiles à soutenir.

M. Quimbre rappelle que si le club doit renaître c'est par le biais des Délégations et faut donc les aider.

Il évoque des disparités entre Délégation au niveau des bénévoles et souhaite une harmonisation financière.

Ce qui approuvé par des membres du comité ;

M. Daudier précise que c'était dans cet objectif la commission finances afin d'y voir plus clair dans les comptes.

Il précise qu'il y a 40 comptes au sein du club et que l'argent transite.

Rappel qu'un audit financier serait nécessaire. M. Daudier insiste pour dire qu'ils n'ont jamais pu savoir combien il y avait dans les caisses et qui avait signature pour le livret.

M. Frey complète en affirmant qu'en juin il y avait 200 000 euros voir plus sur le compte.

La Présidente met un terme à la réunion en précisant qu'il faut faire confiance à notre trésorière qui va se mettre au travail et qui fera certifier les comptes.

Réunion close à 21h15.

La Présidente

Mme Sophie SANTI

La Trésorière

Mme Florence Fouret

Compte Rendu approuvé par le Comité le 27 /11/2025